



Rénovation de l'enquête emploi en Martinique

Un taux de chômage de 19,4 % en moyenne en 2014

En Martinique, en 2014, le taux d'activité reste légèrement en deçà de celui de la France métropolitaine, alors que le taux de chômage y est largement supérieur. Néanmoins, le marché du travail martiniquais reste nettement plus porteur que celui des autres départements français d'Outre-mer. Il s'agit du seul DOM à avoir un taux de chômage en dessous de 20 %. Par ailleurs, les écarts entre hommes et femmes sur le marché du travail sont faibles, très loin des différences observées en Guyane ou en Guadeloupe.

Pierre-Eric Treyens, Maud Tantin Machecler, Insee

En 2014, deux tiers de la population martiniquaise est active. Ce taux d'activité légèrement dégradé par rapport à celui de France métropolitaine, reste cependant au-dessus de ceux observés dans les autres DOM. L'écart de 4,1 points entre hommes et femmes demeure faible, largement inférieur à ceux de la Guyane (14,6 points) et de la Guadeloupe (6,6 points). Le faible taux d'activité des moins de 25 ans, avec seulement un jeune sur quatre en activité, s'explique principalement par le taux de scolarisation élevé dans cette tranche d'âge.

Les jeunes sont les plus touchés par le chômage

En 2014, pour la première fois, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) (*Définitions*) dans les DOM est évalué comme en métropole, tout au long de l'année et non plus uniquement sur le second trimestre. En Martinique, il s'élève à 19,4 % en moyenne. Largement plus élevé que le taux observé en métropole (9,9 %), il est inférieur à celui des autres DOM. Ce taux de chômage ne peut être comparé directement avec le dernier taux publié en raison des changements de méthodes (*Méthodologie*).

La Martinique compte, en moyenne au cours de l'année, 31 300 chômeurs pour une population active de

159 600 personnes. Si en Martinique, comme en métropole, le genre impacte peu le taux de chômage, l'âge se révèle être le facteur le plus déterminant de l'accès à l'emploi. En effet, les plus jeunes sont les plus touchés avec un taux de chômage approchant les 51 % chez les moins de 25 ans.

Le diplôme reste la protection la plus efficace contre le chômage. Les Martiniquais diplômés du supérieur sont nettement moins touchés par le chômage que les bacheliers, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP et surtout que ceux qui n'ont aucun diplôme.

1 54 800 Martiniquais sans emploi souhaitent travailler

Chômage et halo autour du chômage en Martinique (en nombre)

Personnes sans emploi souhaitant ou cherchant activement un emploi : 54 800	Chômeurs au sens du BIT : 31 280	
	Inactifs dans le halo : 23 541	En recherche d'emploi mais non disponible : 3 116
	Dont :	Disponible mais sans recherche d'emploi : 14 245
		Non disponible et sans recherche d'emploi : 6 180

Champ : Martinique, 15 ans ou plus.
Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

54 800 personnes sans emploi souhaitent travailler

En Martinique, parmi les personnes inactives au sens du BIT, plus du quart souhaitent trouver un emploi (23 541), mais ne sont pas considérées comme chômeurs : elles constituent le halo autour du chômage (*Définitions*). Parmi les individus appartenant au halo, la plupart sont disponibles pour prendre un emploi sans faire les recherches nécessaires pour être compatibles comme chômeurs (16,9 % des inactifs de 15 à 64 ans). Ceux qui souhaitent un emploi sans faire aucune recherche et n'étant pas disponibles (7,3 %) et ceux qui recherchent un emploi sans être disponibles (3,7 %) complètent ce halo. Au total, 54 800 personnes, qu'elles soient au chômage ou dans le halo, souhaitent travailler ou recherchent un emploi en 2014.

De plus, le rapport du nombre de personnes dans le halo sur le nombre de chômeurs est de 0,75 en Martinique quand il est de 0,65 en Guadeloupe et de 1,09 en Guyane. Ce chiffre indique qu'en Martinique une personne souhaitant un emploi se tourne moins vers le chômage que l'inactivité qu'en Guadeloupe mais plus qu'en Guyane et explique en partie la différence de taux de chômage entre la Martinique et la Guadeloupe.

Un taux d'emploi supérieur à celui des autres DFA

En Martinique, le taux d'emploi des 15-64 ans est en moyenne de 52,6 % au cours de l'année 2014. Sur les 128 400 Martiniquais en emploi, 11,5 % se trouvent en situation de sous-emploi (*Définitions*) contre 6 % en France métropolitaine. Le temps partiel subi est deux fois plus répandu (11 % contre 6 %). Si le taux d'emploi martiniquais est plus faible que celui de la métropole (64 %), il se situe au-dessus de celui des autres départements français d'Amérique (DFA).

Tout comme pour le taux d'activité, le taux d'emploi des plus jeunes se situe largement en dessous de celui des 25-64 ans en raison de la poursuite de leurs études. Les hommes sont légèrement plus en emploi que les femmes, l'écart de 4 points observé en Martinique reste plus faible que celui observé en Guadeloupe (7,3 points) et surtout en Guyane (18,4 points).

2 Des jeunes particulièrement touchés par le chômage

Activité, emploi et chômage au sens du BIT en Martinique (en % et en nombre)

		Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)	Nombre d'actifs en emploi	Nombre de chômeurs	Nombre d'inactifs
Ensemble	15 ans ou plus	51,6	41,6	19,4	130 100	31 300	151 100
	15 - 64 ans	65,4	52,6	19,6	128 400	31 200	84 300
	15-24 ans	26,6	13,1	50,6	5 500	5 600	30 700
	25-49 ans	81,4	64,3	21,0	73 600	19 600	21 300
	50-64 ans	63,1	56,3	10,9	49 200	6 000	32 200
hommes	15 ans ou plus	54,2	44,0	18,9	61 200	14 200	63 800
	15 - 64 ans	67,7	54,8	19,1	59 900	14 200	35 300
Femmes	15 ans ou plus	49,6	39,8	19,9	68 900	17 100	87 300
	15 - 64 ans	63,6	50,9	20,0	68 500	17 100	48 900

Champ : Martinique et France hexagonale.
Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles ou souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi (temps partiel subi). Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

Méthodologie

Une enquête renouvelée

Depuis la dernière publication des résultats sur le 2^e trimestre 2013, l'enquête Emploi aux Antilles-Guyane a été renouvelée en profondeur. La collecte a lieu désormais en continu, tout au long de l'année, et la taille de l'échantillon a été augmentée. Le questionnaire a fait l'objet d'une rénovation pour alléger et simplifier les questions et pour tenir compte des évolutions du marché du travail (recherche d'emploi via les réseaux sociaux par exemple) et de concepts dont les définitions internationales ont changé (halo et sous-emploi notamment).

En France métropolitaine, ces changements sont intervenus en plusieurs étapes, avec un passage à l'enquête en continu en 2003 ; mise en oeuvre en 2007 de l'interprétation communautaire des concepts d'activité ; rénovation du questionnaire en 2013 puis des modifications du questionnaire en 2008 et en 2013. La mesure des concepts d'activité au sens du Bureau international du travail est désormais conforme à celle préconisée par Eurostat, notamment pour les indicateurs de halo et de sous-emploi qui sont maintenant articulés avec la définition européenne. L'ensemble de ces changements ont tous été réalisés en 2014 dans les DOM (hors Mayotte).

Certaines reformulations du questionnaire en 2013 ont eu des effets sur les réponses d'une petite partie des personnes enquêtées, notamment pour des personnes dont la situation se situe à la frontière entre les catégories de chômage et d'inactivité. Le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire est plus bas que celui calculé avec l'ancien questionnaire. De même, le changement de questionnaire entraîne une baisse de l'inactivité et une hausse du halo et une baisse de l'inactivité hors halo. Ces changements n'ont toutefois pas eu d'impact sur la répartition entre emploi et non-emploi. **Les résultats de l'enquête dans les DOM sont aujourd'hui complètement comparables à ceux de France métropolitaine et conformes aux définitions européennes. Ils sont dorénavant publiés tous les ans en moyenne annuelle.**

Pour en savoir plus :

- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 23,7 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Guadeloupe n°17, juin 2015
- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 22,3 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Guyane n°17, juin 2015
- Le Grand H., Rivière J., « Un taux de chômage de 26,8 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Réunion n°32, juin 2015



Insee Service régional de Martinique
Centre Delgrès
Les Hauts de Dillon
BP 641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2417-0798
© Insee 2015